

E.R.P. Hygiène, Maintenance, Produits Techniques FIX AMIANTE

FLUIDE TECHNIQUE d'ENROBAGE des FIBRES ou PARTICULES VOLATILES NON ADHÉRENTES des SUPPORTS ISOLANTS, FLOCAGES, MATÉRIAUX AMIANTÉS A 99292

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation en phase aqueuse d'une association synergisée d'agent de surface et d'additifs fixateurs facilitant l'enrobage des particules pulvérulentes et de charges pigmentaires permettant de visualiser l'application

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT	ACTIF	
. ETAT PHYSIQUE	Fluide légèrement visqueux	
. MASSE VOLUMIQUE	1055 g / l environ	
. REACTION CHIMIQUE	Faiblement alcaline	
. INFLAMMABILITE	Non inflammable	
. ODEUR	Sans odeur caractéristique	
. COULEUR	Bleue pâle	
G A Z PROPULSEUR		
Gaz propulseur ininflammable autorisé		



Les matériaux isolants libèrent des particules ou fibres volatiles non adhérentes susceptibles d'être inhalées

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Prêt à l'emploi
- . Non inflammable
- . Permet de déposer sur les surfaces avant les travaux une couche uniforme permettant l'enrobage des particules pulvérulentes lors d'interventions localisées dans les bâtiments où la présence d'amiante est connue ou suspectée
- . Réduit les risques de dispersion, de diffusion de micro-particules dangereuses susceptibles d'être inhalées par les professionnels intervenant sur les chantiers pour des travaux d'aménagements, surfaces contenant des enduits avec fibres pour l'isolement thermique ou insonorisation notamment à base d'amiante

 Murs Plafonds Panneaux Bardages Surfaces avec flocages 	 Perçage Forage Carottage pour prélèvements Pose de fixations Restauration de surfaces détériorées ou devenant poudreuses 	 Professionnels du bâtiment Intervenants vérificateurs Electriciens Plombiers Poseurs de câbles Installateurs de téléphone Poseurs d'équipements de liaisons de matériels informatiques Maçons Menuisiers Installateurs de magasins Ateliers municipaux
--	--	--

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Agiter l'aérosol pendant une minute
- . Pulvériser une couche homogène sur la surface d'intervention et spécifiquement sur l'outil de travail (Foret, caroteuse, etc...) afin d'entraîner le produit directement et permettre l'enrobage des poussières contenant des fibres, au fur et à mesure de leur formation.
- . Commencer les travaux.
- . Renouveler l'application pendant la durée du travail dès lors que l'apparition de poussières non enrobées risque de survenir
- . Recueillir les dépôts enrobés dans un sac approprié et identifié pour destruction











Le travail (perçage, découpage) de matériaux isolants génère des poussières volatiles inhalables

Application d'une Le pulvérisation du produit d'enrobage sur le matériaux leu et sur le foret.

Le produit enrobe les particules volatiles et évite leur diffusion dans l'atmosphère.



permet de fixer les particules et fibres des panneaux isolants de plafonds vieillissants



Partie non traitée : Partie traitée : Friable en surface, émission de particules Pas d'émission de particules



Partie non traitée : Partie traitée : Friable en surface, émission de particules Particules

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29 adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
- Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA: Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Site http://www.produits-erp.com Email produits.erp@wanadoo.fr